

Togo: l'opposition réitère son rejet des résultats de la présidentielle

LOMÉ (AFP) - Le principal opposant au Togo, Jean-Pierre Fabre, a de nouveau rejeté la victoire du président sortant Faure Gnassingbé à la présidentielle du 4 mars confirmée par la Cour constitutionnelle jeudi, selon un rassemblement d'opposition.



Jean-Pierre Fabre (C) principal candidat de l'opposition s'adresse aux journalistes, le 4 mars 2010 à Lomé (© AFP/Archives - Issouf Sanogo)

"Le Frac (Front Républicain pour l'Alternance et le Changement, opposition) et le président élu Jean-Pierre Fabre rejettent catégoriquement ces résultats", a déclaré lors d'une conférence de presse le directeur de campagne de ce front, Patrick Lawson.

Le Frac réunit trois partis d'opposition, représentés à la présidentielle par M. Fabre, de l'Union des Forces pour le Changement (UFC). Les deux autres partis sont l'Organisation pour bâtir dans l'union un Togo solidaire (OBUTS) d'Agbéyomé Kodjo et Sursaut Togo (bien Togo), du Franco-Togolais Kofi Yamgnane, qui était présent jeudi à la conférence de presse.

La Cour constitutionnelle a confirmé jeudi la réélection de Faure Gnassingbé, fils du défunt général Eyadéma qui régna sur le pays d'une main de fer pendant 38 ans, annoncée par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) le 6 mars.

Les décisions de la Cour constitutionnelle sont sans recours.

M. Fabre et le Frac "appellent les populations à ne pas accepter et à s'opposer à ce énième hold-up électoral du régime RPT", le Rassemblement du peuple togolais, parti de M. Gnassingbé, a poursuivi M. Lawson.

Il a ajouté que les Togolais étaient invités à "rester mobilisés jusqu'à la restitution du pouvoir à Jean-Pierre Fabre".

L'opposition a plusieurs fois manifesté dans les rues de Lomé contre la victoire de Faure Gnassingbé ces dernières semaines, des rassemblements parfois dispersés par les forces de l'ordre à coup de grenades lacrymogènes.

M. Fabre avait catégoriquement rejeté sa défaite le 7 mars, au lendemain de l'annonce des résultats provisoires par la Céni, assurant avoir remporté l'élection avec 55 à 60% des suffrages sur l'ensemble du territoire.

M. Gnassingbé, 43 ans, arrivé au pouvoir en 2005 après le décès de son père, a recueilli 60,88% des suffrages lors du scrutin à un tour du 4 mars, et M. Fabre 33,93%, selon la Cour constitutionnelle.

Dénonçant un processus "caractérisé par une opacité voulue et entretenue par la Céni et le gouvernement", M. Lawson a accusé jeudi M. Gnassingbé de vouloir "voler" la victoire à M. Fabre.

L'élection s'est déroulée dans le calme selon les observateurs dont certains ont toutefois relevé des "insuffisances" concernant la fiabilité et l'authentification des bulletins de vote.

Publié le: 18/03/2010 à 20:52:37 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/togo-opposition-a183266.html>